

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des HAUTES-PYRENEES
 du CONSEIL MUNICIPAL
 de la commune de SOUYEAUX

Nombre de Membres

Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Date de la convocation : 27 mars 2023

Date d'affichage : 27 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SOUYEAUX, légalement convoqué le vingt sept mars s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Lacoste Pierre, Maire.

Etaient présents : LACOSTE Pierre, LAMON Monique, ADER Patrick, LOPEZ Nathalie, GUILHAUME Régis, LAPEYRE Laurent, GUINLE Marie-Laure, BONNET Marielle, LESTRADE Nicolas

Absents représentés :

Absents excusés : DUCASSE Jérôme, DUPUY Jean-François,

Secrétaire de séance : ADER Patrick

Objet : Vote des subventions aux associations - 2023

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'allouer pour l'année 2023 les montants suivants aux associations communales, intercommunales et autres :

Associations	Montant
Ass. RUGBY POUYASTRUC (inter-communale)	330,00 €
Ass. APE de l'Arrêt Darré	100,00 €
As. FAMILLE RURALE (communale)	120,00 €
As. LOCALE D'AIDE A DOMICILE	200,00 €
COMITE des FETES de SOUYEAUX (communale)	900,00 €
PREVOYANTS de SOUYEAUX (communale)	1 000,00 €
SOCIETE de CHASSE (communale)	200,00 €
TENNIS de POUYASTRUC (inter-communale)	50,00 €
Association des Lieutenants de Louvetterie H-P	40,00 €
Association Pouyastruc Handball Féminin (inter-communale)	100,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Rives de l'Adour	40,00 €
Festi-momes Cabanac	50,00 €
Association Gymnastique Volontaire des Rives de l'Estéous	50,00 €
Société Protectrice des Animaux	204,00 €
TOTAL	3 384,00 €



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le :
Et Publication ou notification le :



Le Maire
Pierre LACOSTE